



[Fiche technique]

Dispositif d'ancrage coulissant GLYDER 2 pour poutre

Réf. 745723

Fournit une mobilité horizontale complète sur les poutres en I mesurant entre 8,75 cm et 35 cm de large, et d'une épaisseur pouvant aller jusqu'à 3,125 cm.

Se fixe en hauteur ou au pied de l'utilisateur. Une fois installé, le Glyder™ 2 suivra librement le travailleur, grâce à des patins d'usure synthétiques empêchant le contact métal contre métal et réduisant ainsi le frottement, ce qui lui confère une grande souplesse d'utilisation.

Conçu pour être utilisé avec toute longe antichute conforme aux normes CE.

Système de réglage à cliquet intégré pour une installation facile.

Un double dispositif de réglage du serrage de la poutre empêche la torsion et la rotation.

Informations complémentaires

Résistance minimale à la rupture : 22 kN

Caractéristiques techniques

Marque	Capital Safety
Matière	Tige d'ancrage : aluminium 7075-T651, glisseur : acier allié zingué, anneau en D : acier zingué, patins d'usure : polyéthylène, stabilisant anti-UV.
Poids	1,66 kg
Charge maximale admissible	189 kg
Normes et Certification	EPI de classe 3 OSHA 1910.66, OSHA 1926.502, ANSI Z359.1, ANSI A10.32 et EN 795:1996 Classe B
Instructions d'utilisation	Le Glyder™ 2 s'installe en quelques secondes seulement, en trois étapes très simples : Etape n° 1 - Appuyer sur le mécanisme d'attache. Etape n° 2 - Faire coulisser le glisseur à cliquet pour le plaquer contre le rebord et relâcher le mécanisme d'attache. Etape n° 3 - Répéter si besoin l'opération de l'autre côté.